

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de publication : 1<sup>er</sup> mars 2020  
FDS N° : RI-023  
Version : 009



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Pour encre sauf indication contraire.

### 1.1 Identifiant du produit.

Nom du produit : Cartouche pour V BOARD MASTER  
Code du produit : WBS-VBM-B/L/G  
Nom du mélange : WMAM-B/L/G

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Encre pour instrument d'écriture

### 1.3 Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom du fabricant/du fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE

Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)

Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00

Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 :  
16h00 le vendredi-heures françaises)

Numéro de fax : +33 (0)4 50 46 43 59

E-mail : pilotfrance@piloteurope.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Numéro de téléphone : +33 (0)1 45 42 59 59

Association/Organisation : ORFILA/INRS <http://www.centres-antipoison.net>

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Liquide inflammable de catégorie 2 H225

Lésions oculaires/Irritations oculaires de catégorie 2 H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique) Catégorie 3 H336

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mention(s) de danger

H225

Liquide et vapeurs hautement inflammables

H319

Provoque une sévère irritation des yeux

H336

Peut provoquer une somnolence ou des étourdissements

## Précaution(s)

## Prévention

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -Ne pas fumer.

P271 Utiliser uniquement en extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

## Réponse

P305 + P351 + P338 DANS LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuez à rincer.

## 2.3 Autres dangers

Aucun

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	N° CE	N° indice	N° d'enregistrement REACH	% poids	Classification	Composant
						N° (CE) 1272/2008	
Éthanol	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	01-21194 57610-43 - XXXX	35-45	Liq. Inflam. 2 H225	Toutes les couleurs
Propan-2-ol	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-21194 57558-25 - XXXX	35-40	Liq. Inflam. 2 H225 Irrit. des yeux. 2 H319 STOT SE 3 H336	Toutes les couleurs
Propan-1-ol	71-23-8	200-746-9	603-003-00-0	-	2,9	Liq. inflam. 2 H225 Dom. oculaires 1 H318 STOT SE3 H336	Noir
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	Non applicable	-	4,0	Non classé	Noir

H318 : Provoque de graves lésions oculaires.

### 4. PREMIERS SOINS

## 4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Premiers soins : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

## 4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la section Premiers soins.

## 4.3 Indication de soins médicaux immédiats et de traitements spéciaux nécessaires

Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 Moyens d'extinction : En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone.
- 5.2 Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange : CO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub> et SO<sub>x</sub> sont produits après combustion.
- 5.3 Conseils aux pompiers : Aucune

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les yeux et la peau.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter à l'égout.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets chimiques.
- 6.4 Référence aux autres sections : Aucune

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Précautions pour une manipulation sûre : Utiliser une ventilation appropriée.  
Éviter les manipulations brusques ou les chutes.  
Porter des gants/vêtements de protection/protections pour les yeux/le visage.  
Tenir hors de portée des enfants et ne pas boire d'encre.
- 7.2 Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 Paramètres de contrôle

Données de France.

	Valeur limite - Huit heures	Valeur limite - Court terme
Éthanol	1 000 ppm	5000 ppm
Propan-2-ol	—	400 ppm
Noir de carbone	3,5 mg/m <sup>3</sup>	—

- 8.2 Contrôles de l'exposition : Porter des gants de protection/vêtements de protection/protections pour les yeux/le visage.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base	
(a) Aspect	: Noir/bleu/vert liquide
(b) Odeur	: Odeur d'alcool

(c) Seuil d'odeur	: Aucune donnée
(d) pH	: Sans objet
(e) Point de fusion / Point de congélation	: Aucune donnée
(f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 78,3°C (éthanol)
(g) Point d'éclair	: 14,0°C (éthanol)
(h) Taux d'évaporation	: Aucune donnée
(i) Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable
(j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	: Aucune
(k) Pression de vapeur	: 40hPa (à 20°C, éthanol)
(l) Densité vapeur	: 1,6 (à 20°C, éthanol)
(m) Densité relative	: 0,83 -0,85 (à 20°C)
(n) Solubilité(s)	: Sans objet
(o) Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible
(p) Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée
(q) Température de décomposition	: Aucune donnée
(r) Viscosité	: 6,0-13,0 mPa s (à 20°C)
(s) Propriétés explosives	: Aucune donnée
(t) Propriétés oxydantes	: Aucune donnée
9.2 Autres informations	: Aucune

## 10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1 Réactivité	: Cette matière est stable.
10.2 Stabilité chimique	: Cette matière est stable.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	: Cette matière est stable.
10.4 Conditions à éviter	: Soleil direct, température élevée et source d'ignition.
10.5 Matériaux incompatibles	: Réducteurs et oxydants forts
10.6 Produits de décomposition dangereux	: La chaleur peut libérer des vapeurs potentiellement inflammables. : La combustion produit des oxydes de carbone, fumées désagréables et toxiques

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Mélange : Aucune donnée

11.1 Informations sur les effets toxicologiques		
(a) Toxicité aiguë	Éthanol	: LD <sub>50</sub> 11 500 mg/kg (rat oral)
	Propan-2-ol	: LD <sub>50</sub> 3 437 mg/kg (rat oral) : LD <sub>50</sub> 4 059 mg/kg (peau de lapin)
	Propan-1-ol	: LD <sub>50</sub> 2 695 mg/kg (rat oral)
(b) corrosion/irritation de la peau	Éthanol	: 400 mg ouvert ; DOUX (peau de lapin)
	Propan-2-ol	: 500 mg ouvert ; DOUX (peau de lapin)
	Propan-1-ol	: 500 mg ouvert ; DOUX (peau de lapin)
(c) dommages oculaires importants/irritation	Éthanol	: 100 mg/24 h ; MODERE (yeux de lapin)
	Propan-2-ol	: 100 mg/24 h ; MODERE (yeux de lapin)
	Propan-1-ol	: 100 mg/24 h ; MODERE (yeux de lapin)
(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée disponible	

(e) mutagénicité des cellules germinales	Aucune donnée disponible	
(f) cancérogénicité	Noir de carbone	: Groupe CIRC 2B
(g) toxicité par reproduction	Aucune donnée disponible	
(h) STOT-exposition unique	Propan-2-ol	: Peut provoquer une somnolence ou des étourdissements.
	Propan-1-ol	: Peut provoquer une somnolence ou des étourdissements.
(i) STOT-exposition répétée	Aucune donnée disponible	
(j) \risque d'aspiration	Aucune donnée disponible	

Bien que le noir de carbone soit classé 2B par le CIRC, il était en solution, et comme il ne s'agissait pas d'un matériau granulaire, il n'est pas concerné par la classification.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mélange : Aucune donnée

12.1 Toxicité	Éthanol	: LC <sub>50</sub> - Salmo gairdneri-13 000 mg/L-96H EC <sub>50</sub> - Daphnia magna-12 340 mg/L-48H
	Propan-2-ol	: LC <sub>50</sub> - Pimephales promelas- 11,130 mg/L-96H
	Propan-1-ol	: EC <sub>50</sub> - Daphnia magna (puces aqueuses)- 3,025 mg/L-48H
12.2 Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible	
12.3 Bioaccumulable	Aucune donnée disponible	
12.4 Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible	
12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB	Aucune donnée disponible	
12.6 Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible	

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Suivre toutes les législations en vigueur dans votre pays.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	: 1993
14.2 Nom d'expédition NU officiel	: Liquide inflammable N.O.S (éthanol)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	: 3
14.4 Groupe d'emballage	: II
14.5 Dangers pour l'environnement	: Sans objet.
14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur	: Sans objet.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC	: Sans objet.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législations relatives à la sécurité, la santé et l'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

- Suivre toutes les législations en vigueur dans votre pays.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Aucune donnée

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Déclaration de danger conformément à (CE) n°1272/2008

Mesures de précaution		
Prévention	P233	Garder le récipient soigneusement fermé.
	P240	Mettre à la terre/attacher le conteneur et le matériel de réception.
	P241	Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants.
	P242	Utiliser uniquement des outils non mousseux.
	P243	Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.
	P280	Porter des gants/vêtements de protection/protections pour les yeux/le visage.
	P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
	P261	Éviter de respirer les brouillards, vapeurs ou aérosols.
Réponse	P303+P361 +P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer à l'eau les zones concernées.
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position lui permettant de respirer.
	P337+P317	Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
	P319	Merci de consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
	P370 + P378	En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, une poudre chimique sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.
Stockage	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
	P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient soigneusement fermé.
	P405	Conserver dans un endroit verrouillé.
Mise au rebut	P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS.